

Viva Cité

LE JOURNAL DES QUARTIERS DE STRASBOURG

Du 14 au 27 mars 2016 > n° 19 • 1,50 € • ISSN 2268-7602



Bidonvilles : objectif insertion

Unique en France, la politique locale de résorption
du logement insalubre enregistre des résultats inégaux.

Robertsau : l'extension se trame

La ligne de tramway E sera prolongée jusqu'à la rue de la Papeterie. Trois nouveaux arrêts sont prévus : Jardiniers, Mélanie et Papeterie/Niederau.

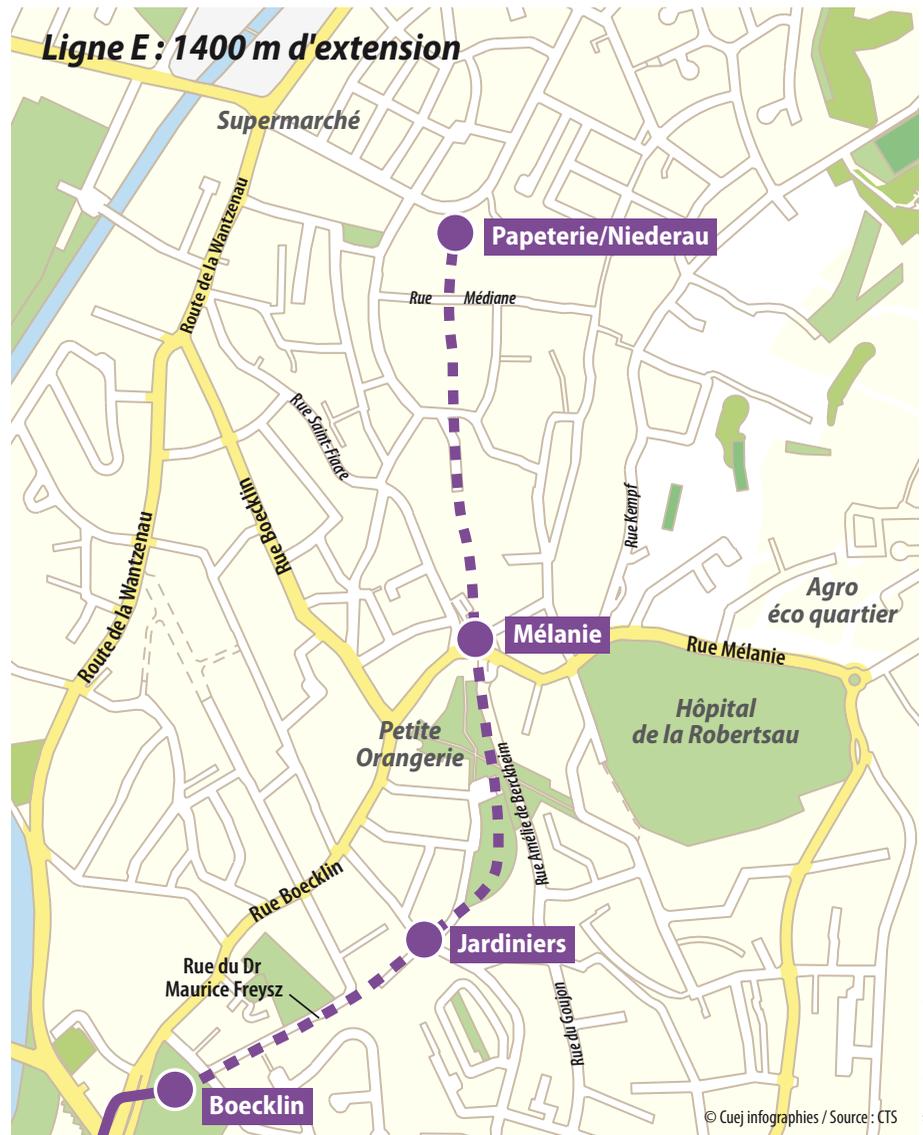
Le signal sonore retentit, les portes se referment. En pleine heure de pointe, le tram E ne dépose que douze personnes à son terminus, Robertsau-Boecklin. Une heure plus tôt ou plus tard, la situation aurait probablement été la même. Avec ses 4000 voyageurs par jour en moyenne, cette portion de la ligne E entre le Wacken et Boecklin transporte quatre fois moins de voyageurs que celle de la ligne B (Wacken-Hoenheim) et ses 17 300 usagers quotidiens. Le 14 décembre 2015, l'Eurométropole a voté un avant-projet qui pourrait corriger ce déséquilibre. Il s'agit de prolonger la ligne de trois arrêts : Jardiniers, Mélanie et Papeterie/Niederau (cf. carte ci-contre). Une extension dont le coût a été chiffré à 16 millions d'euros, dont 4 seront financés par le contrat triennal Strasbourg, capitale européenne 2015-2017.

Mise en service en 2019

À l'issue d'une enquête publique, prévue en avril 2016, la mairie devrait acheter les dernières parcelles de terrain manquantes. Les travaux pourraient ainsi être lancés en 2017 en vue d'une mise en service en 2019.

Pour certains habitants, comme Frédéric Ruscher, le projet d'extension de la ligne est une aubaine : « *Je ne prends pas souvent le tramway. Ici la voiture c'est plus pratique. Parfois, je m'arrange même pour me faire déposer en ville. Quand le tramway viendra dans le quartier, il me sera plus utile. En plus, il passera juste derrière chez moi !* »

Selon Philippe Pagenot, chargé du projet Tram Robertsau à l'Eurométropole, faire pénétrer le tramway plus avant dans la Robertsau est une nécessité : « *Le tramway s'arrête au bord du quartier sans y entrer, les habitants sont obligés de le traverser à pied.* »



3 nouveaux arrêts desserviront le quartier

16 millions d'euros

Comme le souligne Amandine Carré Charter, responsable de la communication à la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS), le prolongement de la ligne E devrait permettre d'augmenter sa fréquentation : « *L'évolution attendue est de 7000 voyageurs supplémentaires par jour, sur la totalité de la ligne E consécutive à l'impact des extensions Sud et Nord.* »

Ces prévisions ont été calculées sur l'estimation de 11 000 personnes desservies par les nouvelles stations

et d'une étude du quartier « *pour identifier les pôles générateurs de déplacement à proximité de chaque arrêt* », explique Philippe Pagenot. En effet, avec ses trois arrêts supplémentaires dans le quartier, la ligne E du tramway desservira de grands équipements : le futur agroécoquartier Mélanie, qui devrait être inauguré en 2021, l'hôpital de la Robertsau, le parc de la Petite Orangerie, ou encore le centre commercial, route de la Wantzenau.

Mélissa Genevois

Surcroît de chaleur à Solignac

Des travaux de rénovation thermique et électrique ont été réalisés dans plusieurs immeubles du Neuhof. Les habitants semblent satisfaits malgré une hausse des loyers.



Raphaëlle Pérez / Cuej

■ **Marguerite Jud a emménagé à la cité Solignac au début des travaux, en 2015.**

Les bâtiments ont été enrobés d'une couche d'isolant sur toute leur surface. « Dalles, combles, murs, nous avons rendu les logements hermétiques. Ainsi, le pont thermique (N.D.L.R. : rupture de la barrière isolante) est supprimé », explique Philippe Bies, président d'Habitation moderne. Outre l'amélioration énergétique et l'isolation extérieure, la ventilation a aussi fait l'objet de travaux.

« Depuis le 1^{er} janvier, le loyer de mon F4 a augmenté de 80 euros. Je paie aujourd'hui 420 euros par mois. Ça pourrait être moins cher, mais bon, ça ne sert à rien de râler », reprend Daniel Schotter.

L'augmentation du loyer vise à financer une partie de ces travaux ainsi que la construction des balcons. Elle devrait être partiellement compensée par une réduction de la consommation d'électricité.

Pour une économie d'électricité à long terme

« On prévoit une belle économie d'électricité, mais elle est encore difficile à calculer », indique Mickaël Zeh, chargé de mission à Habitation moderne. Construits dans les années 1950, ces logements sont passés de la classe énergétique E (285 kWh/m²/an) à la C (104 kWh/m²/an).

L'économie de charges escomptée à long terme est évaluée en moyenne à 56 euros par mois pour un F4.

Raphaëlle Pérez

C'est merveilleux, cette isolation. Je ne chauffe presque plus mon appartement, sauf quand j'accueille mes petites-filles. En plus, ils ont rajouté des balcons : je suis ravie », raconte Marguerite Jud, habitante de la cité Solignac à Neuhof. Orange, bleu, blanc cassé, jaune. Les 13 bâtiments qui entourent le parc ont été fraîchement repeints. Entre le 4 septembre 2015 et le 21 janvier 2016, ces 278 logements ont bénéficié de travaux de rénovation thermique. Coût de l'investissement : 4 millions d'euros.

Un meilleur confort thermique

« Les travaux ont duré 7 à 8 mois, et je n'ai pas été dérangé. Maintenant, l'isolation et le chauffage sont beaucoup plus efficaces. L'eau chaude arrive plus vite, et reste chaude. Et dans mon salon, ils ont

installé un petit radiateur. Pour l'instant, je suis satisfait, à part pour la couche d'isolant sur la façade de l'immeuble, qui a pris 40 cm de largeur. Il va bientôt me falloir un escabeau pour regarder par la fenêtre ! », plaisante Daniel Schotter, un autre résident.

« Avant, les murs étaient fins, l'isolation était presque nulle. Maintenant, les murs sont épaissis et de la fenêtre on voit seulement au loin. Pour voir en bas, c'est fini, mais ce n'est pas gênant », relativise Marguerite Jud.

Les chaudières énergivores ont été remplacées par des chaudières à condensation, à faible consommation. Le chauffage est devenu réglable et indépendant. Les chauffe-eau individuels ont laissé place à un système de production d'eau chaude collective, plus économique.

15 000

logements sociaux sont concernés par la rénovation thermique et électrique entre 2009 et 2024

Meinau : la chute de la deuxième tour

Fin avril, il ne restera plus rien de la tour 1 rue Schulmeister à la Meinau. Dans le cadre du programme de rénovation du quartier de la Canardière, le bâtiment de 38 mètres de haut, construit dans les années 1950, fera place à un ensemble immobilier plus petit destiné à 60 familles en logement social.

La démolition à la pelleuse prend plus de temps qu'à l'explosif mais elle est moins coûteuse.

« C'est la deuxième tour qui est détruite en deux ans. C'est bien de faire du logement social », commente une voisine qui observe sans nostalgie.

Tamouna Dadiani et Mélanie Kuszelewicz



Tamouna Dadiani / Cuej

Greffe médicale aux Deux-Rives

Les cliniques privées Adassa, Diaconat et Sainte-Odile se regroupent dans un bâtiment commun au Port-du-Rhin. Un imposant projet de 101 millions d'euros.

A moins d'un kilomètre de l'Allemagne, face au jardin des Deux-Rives, les 200 ouvriers du chantier de la clinique Rhéna s'activent. Si les délais sont respectés, elle ouvrira ses portes au premier semestre 2017. Implanté au cœur du quartier du Port-du-Rhin, l'établissement est perçu comme un moteur pour le projet d'urbanisation de l'axe des Deux-Rives « *La clinique Rhéna, c'est un peu à l'image du cinéma UGC Ciné Cité à la presque île Malraux : c'est un équipement qui va permettre de structurer le quartier et de lui donner une identité* », explique Jean-Baptiste Alberico, chef de projet à la Direction urbanisme et territoire de l'Eurométropole. Elle sera desservie par la ligne D du tram – avec un arrêt à 150 mètres – qui va relier Strasbourg à Kehl d'ici la fin de l'année, soit quelques mois avant l'accueil des premiers patients.

80% de soins en ambulatoire

La clinique Rhéna est le fruit du regroupement de trois établissements confessionnels privés situés dans le centre de Strasbourg : Adassa, Diaconat et Sainte-Odile. « *Nous nous sommes regroupés pour bâtir un établissement qui réponde aux impératifs de soins d'aujourd'hui* », souligne Guillaume Lohr, directeur général de Rhéna. La fusion des services permettra de faciliter l'acquisition d'équipements soumis à l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Cette mutualisation des activités médicales et chirurgicales entrainera une baisse des effectifs des trois cliniques en raison d'une diminution des CDD. Les urgences et l'ambulatoire représenteront 80% de l'activité de Rhéna. Le projet prévoit aussi la construction de cabinets libéraux. Associées aux activités proposées par la clinique, ces maisons médicales visent à réaliser une prise



Delphine Lahondé / Cuej

■ **La future station Port-du-Rhin du tram D desservira la clinique.**

ARS

Placée sous la tutelle du ministère de la Santé, elle coordonne la politique de santé d'une région

30 000
m² de surface

367
lits et places disponibles

1100
professionnels de santé

en charge complète du patient. Le terrain d'environ cinq hectares situé Port-du-Rhin, est loué à la fondation Adassa et à l'association Etablissement des Diaconesses par l'Eurométropole, pour une durée de 99 ans. En tant qu'organismes à but non lucratif, ces dernières ont bénéficié d'un tarif préférentiel de 11 millions d'euros au total. L'investissement lui, est évalué à 101 millions d'euros dont près de la moitié est prévue pour les travaux. Le financement provient de la vente des anciens locaux et d'un emprunt bancaire garanti par l'Eurométropole.

Subvention de 20 millions d'euros

La clinique a également bénéficié d'une subvention de l'Etat de 20 millions d'euros. Une aide qui interpelle Yves Bur (LR), président de la Fédération hospitalière régionale d'Alsace et vice-président de l'Eurométropole : « *Est-il normal qu'un tel regroupement du secteur privé bénéficie d'argent public alors que celui-ci fait souvent défaut pour soutenir les projets de l'hôpital ?* » Pour Guillaume Lohr, il ne s'agit pas d'un cadeau mais d'un calcul de la part de l'Etat. Avec le regroupement,

la clinique Adassa abandonne la tarification publique dont elle bénéficiait en tant qu'établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC). Les médecins qu'elle emploie changent de statut, ils deviennent libéraux et ne sont plus des salariés de la clinique, d'où une économie pour l'assurance maladie de 4,5 millions d'euros par an. De plus, rappelle-t-il, « *depuis plusieurs années, l'ARS encourage les regroupements d'établissements. Nous avons donc été aidés car notre projet correspondait à une volonté de l'Etat* ». Yves Bur regrette aussi que le soutien public ne soit pas assorti d'un contrôle des dépassements d'honoraires. « *Si la fondation ne fera pas de profit, il n'en est pas de même pour le corps médical pour qui les dépassements d'honoraires seront quasiment la règle* », argue-t-il. Certes, les praticiens sont libres de proposer des compléments d'honoraires, mais ils doivent prendre en compte les revenus de leurs patients reprend Guillaume Lohr : « *Aujourd'hui, plus de la moitié des séjours pris en charge dans nos cliniques sont des actes sans compléments d'honoraires.* »

Delphine Lahondé

Déchéance de nationalité, symbole de discorde

Voulue par François Hollande, la mesure divise les élus locaux. Quatre élus au Conseil de l'Eurométropole ont quitté le Parti socialiste.

Pour ou contre la déchéance de nationalité ? La question agite les esprits. Au sein de la majorité municipale de Strasbourg (PS, EELV, société civile) comme à l'Eurométropole, plusieurs élus n'ont pas hésité à démissionner du Parti socialiste.

En octobre 2015, Mine Günbay, adjointe en charge de la démocratie locale et de la participation citoyenne, claque la porte du PS. La cause ? Le droit de vote promis aux étrangers, toujours pas à l'ordre du jour. Elle est suivie en décembre par Souad El Maysour, adjointe en charge de la lecture publique. L'élément déclencheur : le débat sur la déchéance de nationalité. « *Le parti a voulu la diversité. On nous a fait les yeux doux et maintenant on ne veut plus de nous* », assène-t-elle. Même amertume au sein de l'Eurométropole. Syamak Agha Babaei, vice-président et conseiller municipal, quitte aussi le parti en décembre, suivi en janvier par Baptiste Heintz-Macias, conseiller communautaire, élu d'Illkirch-Graffenstaden. Pour lui, « *le texte n'a aucun sens au niveau sécuritaire. Les terroristes n'en ont rien à faire* ».

Une majorité fissurée

La déchéance de nationalité fait aussi débat au sein des autres adjoints de l'équipe municipale. L'écologiste Alain Jung, adjoint (EELV) en charge de l'urbanisme et de la transition énergétique, sur la même ligne que son parti, dénonce cette mesure : « *Elle rompt l'égalité de fait des citoyens français devant la loi* ». A l'inverse, Chantal Cutajar, élue au titre de la société civile, adjointe en charge des marchés publics, soutient la mesure. « *Il ne s'agit pas de créer des Français de plusieurs catégories mais de rappeler les*



Camille Pauvare / Cuej

valeurs de la Nation », défend-elle. La mesure est un « *symbole* » nécessaire pour se « *rassembler* ». Le maire socialiste Roland Ries joue l'équilibriste. Certes, « *la déchéance de nationalité est une question politique légitime, à condition qu'elle ne mène pas à des discriminations en s'appliquant aux seuls binationaux* ». Comment faire alors ? « *Il faut qu'elle concerne tous les Français* ». Mais en l'appliquant à ceux qui n'ont qu'une nationalité, l'Etat créerait des apatrides. Or, la France a signé des traités internationaux qui l'interdisent. Conscient de ce problème, Roland Ries préfère que la déchéance de nationalité ne s'applique pas si aucune solution n'est trouvée. Une façon de marquer son opposition, sans se désolidariser du gouvernement. A droite aussi, la déchéance de nationalité divise. Yves Bur, maire (LR) de Lingolsheim et deuxième vice-président de l'Eurométropole, ne voit dans cette loi qu'« *un outil politicien du président de la République* ». « *On ne lutte pas contre le terrorisme avec des symboles* », insiste-t-il. Pour Georges Schuler, maire (LR) de Reichstett,

■ Le 6 février dernier, un rassemblement a eu lieu place Kléber pour contester l'état d'urgence et la déchéance de nationalité.

4 élus locaux ont démissionné du Parti socialiste depuis octobre 2015

il faut au contraire respecter la position de François Hollande : « *On ne peut pas l'ovationner au Congrès et dire après que l'on n'est plus d'accord. Je privilégie l'unité nationale* ». De son côté, l'extrême-droite offre un soutien franc. « *La déchéance de nationalité est un élément de notre programme depuis longtemps* », se réjouit Andréa Didelot, conseiller régional et secrétaire départemental adjoint du Front national. Et de rappeler que son parti souhaite « *la disparition de la binationalité* ». Ces divisions auront-elles un impact sur la politique et la gauche locale ? Tous ceux qui ont quitté le Parti socialiste ont conservé leur poste dans l'exécutif local. Clémence Maulat, animatrice fédérale du Mouvement des jeunes socialistes du Bas-Rhin, l'admet : « *Le débat ne restructure pas la manière dont les socialistes travaillent. Ils sont actifs sur le local, là où il faut agir pour changer la vie des gens* ». Reste à voir si les positionnements de chacun n'auront pas de répercussions, notamment lors des prochaines élections locales.

Clélia Bénard et Camille Pauvare

La sécurité privée prend ses aises

Depuis les attentats parisiens, les vigiles sont sur tous les terrains. Le travail au noir est fréquent sur un marché dominé par quelques géants.



Joris Bolomey / CUE

Avansez s'il vous plaît ! » La foule se presse sous l'immense toile orangée du Zénith. Ce soir le groupe britannique Disclosure se produit. Bravant l'air glacé, des files se forment pour passer les contrôles. Les gestes sont précis et répétés : ouverture des sacs et des blousons, palpations systématiques... Avant les attentats de Paris, l'inspection n'était souvent que visuelle. Depuis, ces mesures ont été renforcées par les arrêtés ministériels du 2 décembre 2015 (1) et du 18 janvier 2016 (2). Un peu en retrait, Didier Chasserot observe d'un œil attentif le déroulement des opérations de contrôle. Sur la manche de son blouson, un écusson en lettres roses serti d'un nœud papillon indique Gentlemen, du nom de sa société de sécurité, basée à Strasbourg et spécialisée dans l'événementiel.

Autour de la salle de spectacle, quelques gendarmes patrouillent. « On devrait plus collaborer avec eux, souffle Didier Chasserot, mais il n'y a aucune directive dans ce sens, et ça donne des situations complètement absurdes comme la fois où ils avaient trouvé un gamin, et nous on avait les parents qui le cherchaient. Mais comme on ne communique pas, chacun a cherché de son côté pendant deux heures. » Comme la plupart des sociétés du secteur, Gentlemen a connu une hausse significative de son activité fin 2015, avec un pic au moment du marché de Noël. A deux semaines de l'événement, les attentats ont contraint la société messine SGP à accroître ses effectifs de 35% par

■ **Trois mois après les attentats de Paris, la population a intégré les normes de sécurité, comme au Zénith.**

26 282

manquements relevés et 925 sanctions prononcées entre 2012 et 2014 par le CNAPS

rapport au nombre d'agents prévus. Même tendance chez Fiducial, qui intervient aux Halles de Strasbourg, et chez SécuEvent. Quelques mois plus tard, certains contrôles s'allègent. Fin novembre aux Halles et à Rivétoile, plusieurs agents assuraient une fouille systématique sur tous les points d'entrée. A la mi février la surveillance est assurée par des rondes. A la Maison Rouge, il ne reste qu'un agent et la petite table qui servait à fouiller les sacs. « Le niveau de vigilance a baissé alors que l'état d'urgence est prolongé ! » déplorent plusieurs agents dont les contrats se termineraient à la fin du mois de février.

Une image écornée

« Mes proches ne sont pas très rassurés, confie un agent en poste dans un espace commercial du centre. Je n'ai pas plus de prérogatives qu'un citoyen lambda, ni rien pour me défendre en cas d'attaque, pas même un gilet pare-balles. » Face à la menace terroriste, beaucoup d'agents s'estiment impuissants. « Ce n'est pas notre mission, disent-ils, nous sommes avant tout là pour rassurer les gens ». Yves Milla, policier et délégué syndical UNSA 67 partage cet avis. « Ce n'est pas la sécurité privée qui va arrêter Daesh », grogne-t-il.

Les attentats ont fait resurgir une question sensible : faut-il armer les agents de sécurité ? Présidé par le criminologue et très influent Alain Bauer (lui-même à la tête d'une société de conseil en sécurité jusqu'en 2010), le Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS)

préconise la création d'un statut d'Agent de sécurité renforcée (ASR) qui autoriserait le port d'armes sur des lieux sensibles.

Mais, historiquement, la profession traîne une mauvaise réputation. Créé en 2011 pour la réguler, le CNAPS a constaté plus de 26 000 manquements et prononcé 925 sanctions entre 2012 et 2014. Cet organisme, chargé de délivrer les cartes d'agrément aux agents qui ont validé 140 heures de formation et dont le casier judiciaire est vierge, a vu son image entachée par la mise en examen de son directeur, le préfet Alain Gardère, notamment pour « *corruption passive* », fin janvier.

Pour redorer l'image de la profession, Rémi Guisérix s'applique à donner aux futurs agents une formation de qualité. Dans son centre IESC Saverne, ce coordinateur encadre entre 100 et 150 futurs agents de sécurité tous les ans. « *On ne devrait plus parler de vigiles, car on n'est pas juste des tas de muscles. 90% de notre travail c'est de la diplomatie* », assure-t-il.

« Le travail au noir est une pratique massive »

En 2014, le chiffre d'affaires des sociétés du secteur s'élevait à 5,7 milliards d'euros, dont un quart provient des marchés publics. A Strasbourg, nombre d'institutions sont protégées par des sociétés de sécurité privée. La mairie se refuse à tout commentaire sur le sujet. « *C'est un dossier sensible* », reconnaît le service de presse. Silence également du côté de la Préfecture et du Parlement européen.

Quelques géants comme Securitas dominent le marché, tandis que 90% des entreprises comptent moins de 20 salariés. « *Entre les pouvoirs publics qui vont au moins cher, les grosses boîtes qui cassent les prix et les petites qui se tiennent dans les pattes, ce n'est pas tenable*, déplore le patron d'une société strasbourgeoise. *Le coût réel d'un agent aujourd'hui c'est environ 17 euros de l'heure. Or, il y a des sociétés qui les proposent à 15 euros. Soit ils vendent à perte, soit ils font du black à côté.* » « *Le travail au noir est une pratique massive* », affirme M^e Luchez, avocat spécialiste de la sécurité privée. Pour les agents, c'est souvent le seul moyen d'être rémunéré au dessus du SMIC. « *C'est une profession peu attractive qu'on exerce pour un salaire dérisoire* », conclut de façon lapidaire Daniel Peltier, secrétaire général du SNEPS-CFTC. Un agent de base en CDI touche 1660 euros brut mensuels, primes comprises, selon l'accord de branche (le SMIC brut est à 1466 euros). Dans la plupart des cas, c'est le recours aux CDD et aux heures supplémentaires qui a permis d'absorber le surcroît d'activité lié aux attentats. De par leur faible qualification et leur statut précaire, les agents restent la variable d'ajustement.

**Joris Bolomey
et Carol Valade**

(1) Arrêté du 2 décembre 2015 relatif à l'agrément prévu à l'article R. 612-24 du code de la sécurité intérieure et concernant l'activité de surveillance humaine ou de gardiennage dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles ou économiques rassemblant plus de 1500 personnes.

(2) Arrêté du 18 janvier 2016, portant agrément du certificat de qualification professionnelle relatif à la surveillance de grands événements.

85%

des agents sont des hommes, 40% ont entre 26 et 39 ans

89

entreprises se partagent le marché et emploient plus de 4000 salariés en Alsace

« Ah, et bien si la vie continue... »

Au tribunal correctionnel, des magistrats font preuve d'ironie mordante envers les prévenus.

Monsieur vous connaissez la musique ! » annonce le président Alain Hahn. Alain* A., 20 ans, vient d'entrer dans le box des prévenus. Il comparait pour détention et trafic de stupéfiants en récidive. Le temps du jugement, le président s'amuse des méthodes qui ont conduit à son arrestation. « *Quand les policiers ont envie de faire du chiffre, ils se mettent en planque une heure dans le quartier de la Meinau et voilà !* » s'exclame-t-il en levant la main en direction du jeune homme. Les policiers l'ont interpellé chez sa mère le 8 février alors qu'il tentait de faire disparaître la marchandise dans les toilettes. Mais en se précipitant pour récupérer le cannabis, l'un d'eux tire la chasse d'eau et plusieurs barrettes partent dans les canalisations. Le président ne peut s'empêcher de sourire devant la maladresse du policier. « *Enfin ! 30 ou 40 grammes de plus c'est pas ça qui va peser dans la balance, sans vouloir faire de mauvais jeu de mots !* » 300 grammes sont saisis. Le jeune homme est condamné à 18 mois de prison ferme. Hyppolite W., 44 ans, fait lui aussi les frais des sarcasmes d'un magistrat. Accusé de conduite en état d'ivresse en récidive et de circulation sans plaque d'immatriculation, le quadragénaire s'avance doucement vers le juge à l'aide d'une paire de béquilles. « *Qu'est ce qui vous arrive ?* » « *J'ai fait une chute à vélo il y a deux jours.* » « *Ah ! Vous n'avez pas de chance avec les véhicules !* » ironise le président Christian Rothhut. Le prévenu reconnaît qu'il était sous l'emprise de l'alcool quand la police l'a arrêté le 5 décembre 2015. Mais il dit ne pas avoir remarqué l'absence de sa plaque avant. « *Ce jour là, comme par enchantement, il n'y avait plus de plaque !* », assure-t-il. Le président n'a pas l'air de croire au tour de magie. Son avocat M^e Yannick Pheulpin insiste : l'assurance, le contrôle technique et les papiers du véhicule sont bien en règle. En vain. La peine tombe : trois mois d'emprisonnement avec annulation du permis et confiscation du véhicule.

Trois mois avec sursis cette fois pour Tomica D., 25 ans. Le 11 décembre 2015, sa compagne porte plainte pour des faits de violence. Dans sa déposition, elle décrit des coups de poings et de pieds reçus. Mais dès le lendemain, elle ira au commissariat retirer sa plainte. Devant le tribunal, elle explique que les policiers lui ont fait signer le dépôt de plainte trop vite, qu'ils l'ont mal comprise. Cette fois, l'humour du juge masque la lassitude d'une situation trop souvent rencontrée. Il fait semblant de s'étonner : « *C'est incroyable le nombre de policiers qui ne comprennent pas bien ce qu'on leur dit.* » Madame affirme au juge que tout va mieux, que Monsieur n'est plus violent. Monsieur répond que la vie continue. « *Ah, et bien si la vie continue...* », soupire le président.

Delphine Lahondé

*Le prénom a été changé



De mèche avec la rue

Quand il n'est pas dans son salon de coiffure à Cronenbourg, Zafer, alias David Kodat, arpente les quais de l'III à la rencontre des sans-abris qui n'ont pas vu depuis longtemps de tondeuse. Tout a commencé il y a un an, lors d'une distribution de repas chaud, quai Koch, à proximité de l'arrêt de tramway Gallia. Alors que David Kodat était venu prêter main forte à l'association Les Compagnons de l'espoir, il remarque un homme dont la moustache baigne dans sa soupe à chaque gorgée. « Aussitôt David sort ses ciseaux et propose une petite coupe à cette personne », se souvient Aziz Ajaoun, un des fondateurs de l'association. Depuis cette date, le coiffeur de 29 ans offre chaque dimanche des coupes de cheveux gratuites aux plus nécessiteux. Sur les réseaux sociaux, David Kodat partage ses actions avec l'espoir de donner à d'autres l'envie de s'impliquer en faveur des démunis.

Photos et texte : Joris Bolomey





Mélanie Kuszelewicz / Cuej

■ Chaque matin, les enfants Roms de l'espace Hoche prennent le bus pour aller à l'école.

Pour s'intégrer, c'est donnant-donnant

En échange de la permission de demeurer sur des terrains publics, les résidents des camps s'engagent à respecter certaines règles.

Le froid, la boue et les rats sont le quotidien des habitants des bidonvilles. Strasbourg n'y fait pas exception. De nombreux camps, où vivent majoritairement des Roms de Roumanie, sont disséminés dans la ville en 2008 quand Roland Ries (PS) remporte les élections municipales. Pour remédier à l'insalubrité, la commune lance un projet global d'accompagnement physique et d'insertion socio-professionnelle. Sept ans plus tard, Marie-Dominique Dreyssé (EELV), adjointe au maire déléguée aux solidarités, affirme qu'« *il n'y a quasiment plus de bidonvilles à Strasbourg* ». En 2008, Strasbourg fait un choix à rebours des autres villes de France. La protection sociale prend le pas sur

1,4
million d'euros
de budget
annuel

l'approche sécuritaire. L'objectif affiché par la mairie de Strasbourg est de « *chasser la pauvreté, pas les pauvres.* » A chaque fermeture de camp, les personnes sont relogées. Un premier Espace temporaire d'insertion (ETI) est créé en 2011, rue des Remparts (Espace 16), pour accueillir la population rom vivant rue du Chemin long à Koenigshoffen, rue Saint-Exupéry au Neuhof et rue Wodli au centre-ville.

Fermeture de sites illégaux

Les sites illégaux n'ont pas pour autant disparu. La mairie crée donc un deuxième ETI au Fort Hoche, à 18 kilomètres au sud de Strasbourg. Un ancien terrain militaire où les 30 familles du camp du Pré Saint-Gall s'installent

le 22 décembre 2013. La Croix-Rouge (Fort Hoche) et l'association Horizon Amitié (Espace 16), subventionnées par la Ville, s'occupent de la gestion des sites. La municipalité finance, presque intégralement, les 1,4 million d'euros de dépenses annuelles d'investissement et de fonctionnement. Entre 2013 et 2016, pas moins de neuf camps sauvages ont ainsi été fermés et leurs résidents relogés. Un résultat que Roland Ries a vanté, lors d'une conférence intitulée « *Bidonville: quelles alternatives au déni ?* » devant les étudiants de Sciences Po le 19 janvier. Et une action municipale montrée en exemple par Nils Muiznieks, commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, dans une lettre

adressée mi-février au ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve.

Sur place, cette politique n'est pas toujours comprise. Une employée de la Croix-Rouge, qui souhaite rester anonyme, s'interroge : « Pourquoi les parquer dans des ETI au lieu de leur offrir des logements en dur ? Cela coûterait moins cher. Comment s'intégrer quand on ne t'en donne pas les moyens ? Mieux que rien, ce n'est pas assez. » Actuellement, 305 personnes sont concernées par le projet, dont 249 vivent dans les ETI. Elles doivent signer une convention d'occupation temporaire renouvelée tous les six mois. Ce « cadre contractuel est surtout l'assurance d'un dialogue continu », pour l'adjointe au maire. Mais elle ajoute qu'« on n'est pas un bureau d'accueil ! On dialogue avec les gens qui sont dans un processus, pas avec ceux qui arrivent juste pour demander des aides ou un terrain. »

Les 56 personnes restantes habitent sur cinq terrains municipaux. Trois sont équipés avec un confort minimum (toilettes sèches, eau courante, récupération des ordures) : impasse de l'Ecluse, rue de Rothau et à la bretelle de l'Elsau. Les deux autres sites ne sont pas aménagés : rue du Havre et rue de la Plaine-des-Bouchers.

Une intégration par étapes

La municipalité n'agit pas seule. Elle collabore avec la Préfecture et la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Bas-Rhin. La Ville s'appuie aussi sur des travailleurs sociaux d'Horizon Amitié et, depuis le 1^{er} janvier 2013, sur les trois agents municipaux de la mission Roms. Enfin, il y a les ONG, la Croix-Rouge et Médecins du monde, qui ont facilité la prise de contact avec les habitants puisqu'elles œuvraient déjà avant 2008.

Rosine Lette travaille à la mission bidonvilles de Médecins du monde, active à Strasbourg depuis 2003. Elle mesure les effets de la mise en place des cours de français et de l'insertion socio-professionnelle. « Il y a toujours un aspect sécuritaire, mais l'action de la mairie est efficace », juge-t-elle.

L'intégration sociale se déroule par étapes. En matière de santé, l'objectif est d'amener les habitants des ETI vers l'Aide médicale d'Etat (AME), éligible pour toute personne étrangère vivant en France depuis plus de trois mois.

Une fois qu'ils obtiennent cette aide, les personnes passent dans le droit commun. « Mais il y a des obstacles, précise Rosine Lette. Les dossiers AME sont longs à monter et on a eu de grosses difficultés à l'obtenir pour les Roumains car ils ont dû fournir à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Bas-Rhin une attestation de non-affiliation dans leur pays d'origine. » Démarche que les CPAM d'autres départements n'exigent pas. Signe positif, Médecins du monde n'intervient quasiment plus dans les ETI. L'association ne s'y rend plus que pour de la médiation car les gens lui font confiance, ou pour l'éducation à la santé, même si ce n'est « pas la priorité des gens vivant dans les bidonvilles », selon Rosine Lette. La scolarisation, elle, est une réussite : la quasi-totalité des 64 enfants des espaces d'insertion va à l'école, notamment à l'école élémentaire des Romains, à Koenigshoffen.

La deuxième étape concerne l'insertion socio-professionnelle. Les travailleurs sociaux des ETI, en place depuis 2010, facilitent la recherche d'emploi puis l'accession à un vrai logement. Depuis 2013, 94 personnes ont trouvé un emploi dont sept en tant qu'auto-entrepreneurs. La majorité des embauches correspond à des travaux manuels, de courte durée et concernent surtout les jeunes hommes. Il est en revanche difficile pour les personnes les plus âgées de trouver du travail pour pouvoir quitter les espaces d'insertion.

L'insertion professionnelle est soutenue depuis 2012 par une circulaire signée de Jean-Marc Ayrault mettant en œuvre un contrat unique d'insertion (CUI). Destiné aux bénéficiaires du RSA, ce texte fournit un appui juridique à la politique de la mairie. Il permet un pilotage Ville-Etat pour rassembler tous les acteurs de l'insertion socio-professionnelle : Pôle emploi, les chantiers d'insertion, l'Union régionale des entreprises d'insertion par l'activité économique... Seulement 16 départements, dont le Bas-Rhin, se sont portés volontaires pour prescrire ce type de contrat.

Levée des discriminations

Ce soutien réglementaire succède à des années de difficultés indépendantes de la volonté municipale. Lors de l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'Union européenne,



Joris Bolomey / Cuej

Vue d'ensemble de l'espace Hoche depuis la digue du Rhin

305 sont personnes concernées par le projet de relogement

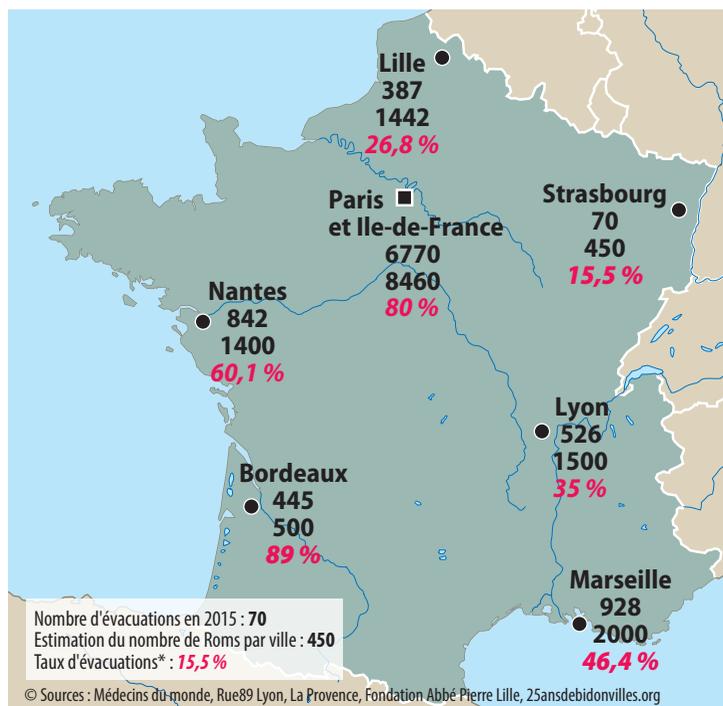
en 2007, les pays pouvaient prévoir des clauses restrictives de travail, valable pour une durée de sept ans. En France, elles excluaient les Roumains et les Bulgares de l'ANPE, de la formation professionnelle, des contrats aidés et de l'alternance. Seuls 150 métiers, recensés sur une liste, leur étaient accessibles. Pour travailler, il fallait une autorisation de la préfecture. De plus, l'employeur devait verser une taxe à l'Office français de l'immigration et de l'intégration qui pouvait représenter jusqu'à 50% de la rémunération brute mensuelle. Certains pays ont progressivement levé ces restrictions, mais la France ne l'a jamais fait, attendant qu'elles deviennent caduques en 2014. Malgré les efforts et une vraie volonté politique, l'insertion professionnelle rencontre des limites. En cause : l'isolement de l'espace Hoche, la barrière de la langue, les préjugés sur les Roms et la situation du marché de l'emploi.

Le plus vieux des bidonvilles

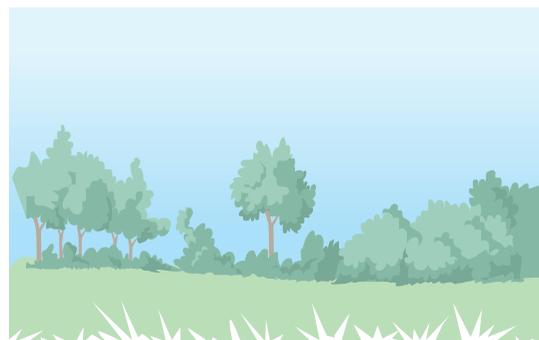
Des manouches et des gitans arrivent au Polygone dans les années 1970. Ils construisent des maisons et installent leurs caravanes. En 2000, la préfecture déclare la cité des Aviateurs insalubre. En 2005, un projet de relogement est signé entre la CUS et l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Il prévoit la construction de logements en dur, en quatre tranches. La première est achevée en 2012, deux ans avant la deuxième. En avril 2016, les familles de la troisième tranche vont quitter leurs baraques et emménager dans les pavillons construits sur le même terrain. La fin du bidonville est prévue pour 2017.

94 personnes ont trouvé un emploi

Evacuations des populations roms dans les grandes villes de France



* Le taux d'évacuations correspond au nombre de personnes évacuées sur le nombre total de Roms par ville. Les évacuations sont comptabilisées lors de la fermeture d'un camp. Les personnes sont déplacées et pas nécessairement expulsées de France. La taille de la population rom par ville est estimée.



7 sites officiels en 2016 contre 16 illégaux en 2013

L'insertion à Strasbourg en chiffres



64 enfants en âge d'être scolarisés en 2015



94 personnes ont trouvé un emploi depuis 2013



305 personnes visées par l'action municipale en 2016



119 personnes ont accédé à un logement depuis 2013

Mesures de la Ville de 2008 à 2017 pour l'éradication des bidonvilles

Election de Roland Ries (PS) et choix d'une nouvelle politique contre le mal-logement.

Création de l'Espace 16, premier Espace temporaire d'insertion (ETI), rue du Rempart.

Fermeture de trois camps à Koenigshoffen, Neuhoef et en centre-ville.

La mairie emploie trois personnes à temps plein pour la lutte contre le mal-logement.

Ouverture du 2^e ETI au Fort Hoche, ancien terrain militaire. Fermeture du bidonville du Pré Saint-Gall.

Fermeture du bidonville dit de la « Petite Forêt ».

Prévision du déménagement des habitants du Fort Hoche sur un nouvel ETI à Cronembourg.

mars-avril 2008

octobre 2011

octobre 2012

janvier 2013

décembre 2013

juin 2015

septembre 2017

« Les autres disent que je vis dans une caravane »

Dans l'ancien camp militaire, les familles tentent de s'intégrer dans la vie locale.

Sur l'ancien terrain militaire, une dizaine d'enfants s'amuse à dévaler un talus de terre avec des voitures à roulettes et des vélos rafistolés. Ils slaloment entre les caravanes garées en contrebas du Rhin. Le fort Hoche est un « espace temporaire d'insertion » situé à 18 kilomètres au sud de Strasbourg, à proximité du pont Pflimlin. Ouvert en décembre 2013, il accueille 36 familles, pour la plupart Roms originaires de Roumanie. Financé par la municipalité, il est géré par la Croix-Rouge et surveillé par deux sociétés de gardiennage privées.

Derrière des barbelés rouillés, une trentaine de caravanes ont été installées dans cette zone inondable. Plaques électriques, fauteuils et chaises prolongent le logement. Sur une table trône une grande télévision qui passe un film bollywoodien résonnant dans le hangar désert. Un préfabriqué fait office de sanitaires. Une pièce est dédiée aux machines à laver. « Le matériel n'est pas de très bonne qualité, car il était provisoire », commente Jean-Jacques Muller, bénévole de la Croix-Rouge.

Des droits et des obligations

Accessible uniquement par la N353, le terrain est éloigné de tous commerces. Les arbres, les voitures et les prostituées constituent le seul voisinage. La Croix-Rouge a donc mis en place un système de distribution alimentaire. Tous les mercredis, devant la grille, des femmes font la queue, munies de cabas. Les aliments sont des invendus, donnés par une grande surface de Mundolsheim.

Tous les six mois, les habitants signent une convention d'occupation temporaire en échange du respect de certaines obligations. On ne peut pas



Joris Bolomey / Cuej

quitter l'espace Hoche plus d'un mois, ni héberger des personnes extérieures au camp. « Parfois des débordements peuvent arriver, confie Jean-Jacques Muller. Au bout de trois avertissements, le contrat est rompu. » Trois familles ont déjà dû quitter l'endroit. Denio Denissa Helena, 22 ans, balaie l'entrée de sa caravane avec énergie. Prendre des cours de français au sein de l'association Lupovino l'a aidée à décrocher un rendez-vous à Pôle emploi qui lui permettra peut-être de travailler en tant que femme de ménage. Elle exhibe les documents avec fierté.

Sur les 36 familles présentes sur le terrain, 16 ont un emploi. Ceux qui ne travaillent pas font la manche dans le centre-ville de Strasbourg. Tous les enfants en âge d'être scolarisés doivent aller à l'école. Un car vient les chercher tous les matins et les emmène jusqu'à Koenigshoffen.

Alina, 10 ans, est en classe de CM2. Elle balaie le tapis devant la caravane où elle vit avec son père. « Moi, ce que je préfère, c'est regarder la télé. » « Hier, c'était la finale de Friends Trip, t'as regardé ? », demande-t-elle dans un français parfait. L'école n'est pas le lieu où elle s'épanouit le plus : « J'ai pas trop de copines là-bas. Les autres disent que je vis dans une caravane

et que je trouve mes vêtements dans des poubelles. » Ce n'est pas non plus toujours facile avec le voisinage. « Parfois, les gens se battent, ils crient, ça m'empêche de dormir », raconte Alina. « Nous sommes présents tous les jours pour éviter les problèmes de violence », affirme Jean-Jacques Muller. L'un des gardiens du terrain renchérit : « Quand il y a des bagarres, si on peut négocier, on négocie, sinon on appelle la police. » Les relations entre les gardiens et les habitants ne sont pas toujours sans heurts. « Ils ne servent à rien, ils dorment. Ici, c'est pas la prison », glisse l'un des locataires.

Jonut, 27 ans, profite de sa journée de repos avec sa femme Magdalena.

L'occasion de se réunir entre voisins pour cuisiner des sarmales, une spécialité roumaine. La famille vient de faire les démarches afin d'obtenir un logement. Pour cela, il faut compter entre six mois et un an d'attente. Actuellement, six familles sont dans ce cas. « En Roumanie, je vivais dans un appartement. Parce que je suis Rom, en France, je dois vivre dans une caravane ? », s'insurge un voisin.

■ L'espace Hoche accueille entre 110 et 120 personnes depuis 2013.



Dossier réalisé par Tamouna Dadiani, Mélanie Kuszelewicz, Arthur Lindon, Guillaume Reuge

Le match taxi-VTC

Le 26 janvier 2016, les taxis de Strasbourg ont offert des courses gratuites pour les déplacements intra-muros, pour protester contre les Véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC). Le marché des transports individuels en voiture a été bouleversé le 1^{er} janvier 2010 avec un assouplissement des règles qui encadrent l'activité des VTC (redéfinition des dimensions légales des véhicules, de l'ancienneté de leur date de mise en circulation, du

nombre minimum de chevaux, etc.). Ces règles facilitent l'entrée sur le marché de nouveaux VTC qui bénéficient par ailleurs de la gratuité de la licence. A Strasbourg, leur nombre a été multiplié par trois et ils concurrencent de plus en plus les taxis traditionnels. Comme partout en France, les deux catégories de conducteurs se livrent une bataille sans merci pour dominer le marché.

**Antoine Defives et
Donovan Thiebaud**

Prix d'une licence en €

VTC



Taxi Strasbourg



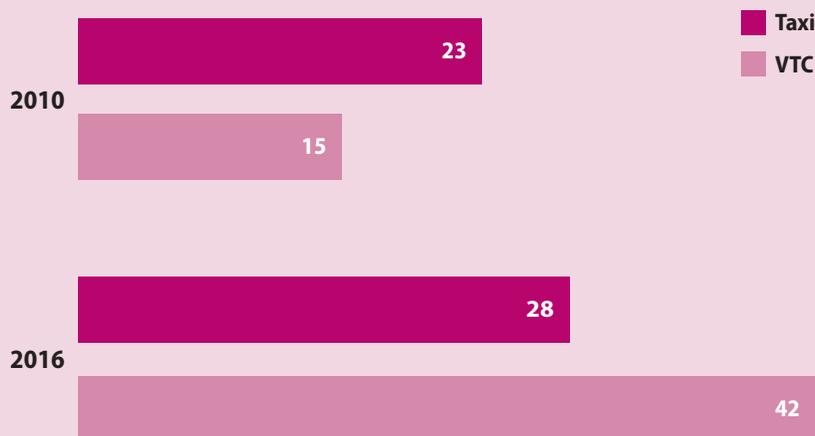
Taxi Paris



Licence

Document administratif attaché à un véhicule routier ou nécessaire à l'exercice d'une activité de transport terrestre.

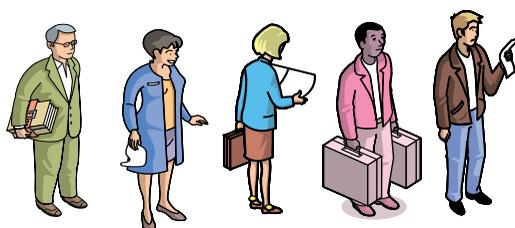
Comparaison du nombre de compagnies de taxi et VTC en 2010 et 2016



Nombre moyen de clients par jour

5

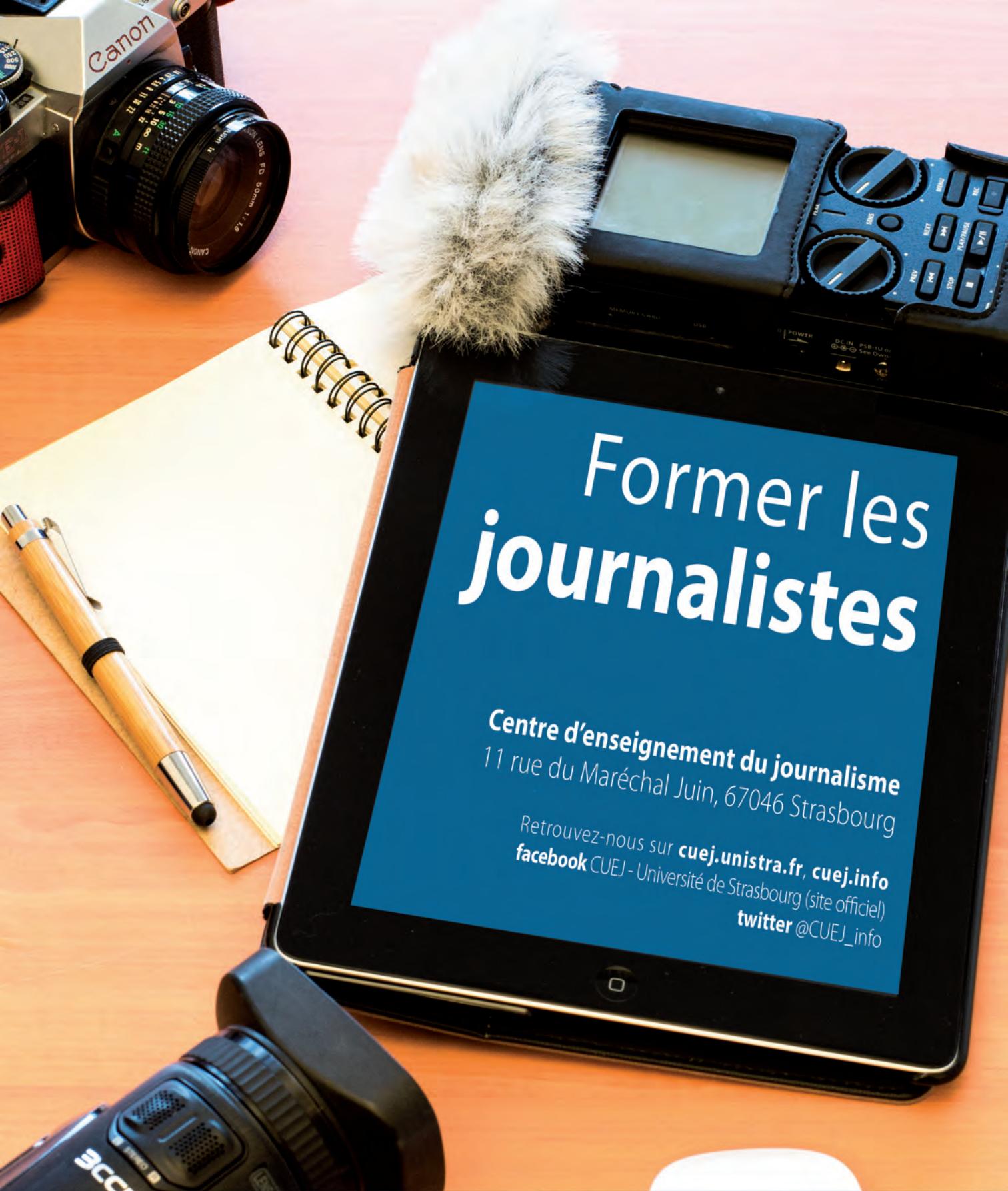
pour les VTC



10

pour les taxis





Former les journalistes

Centre d'enseignement du journalisme
11 rue du Maréchal Juin, 67046 Strasbourg

Retrouvez-nous sur cuej.unistra.fr, cuej.info
facebook CUEJ - Université de Strasbourg (site officiel)
twitter @CUEJ_info

François Wolfermann, agitateur de mots

L'organisateur des rencontres littéraires de la librairie Kléber bouscule les codes pour faire aimer les livres.

Vous pensez que ça va intéresser les gens ça ? » François Wolfermann s'installe à son bureau, pose ses grandes mains sur la table et nous regarde droit dans les yeux.

L'homme n'est pas un adepte du portrait et le fait comprendre: « *J'ai beaucoup de mal avec cette histoire de portrait parce que je trouve ça tellement... insupportable.* » Quand on lui rappelle qu'il est à l'origine d'un ouvrage où des personnes se livrent à travers une œuvre qu'elles ont aimé (*Le livre de ma vie*), il répond : « *Oui, c'est formidable, mais je ne suis pas dedans.* » Stature impressionnante et style décontracté, on imagine François Wolfermann sur un ring avec des gants de boxe. Pourtant, sa vie est au milieu des livres.

Initiateur d'idées originales

Étudiant à Strasbourg, il commence à la librairie Kléber par un emploi saisonnier au rayon des manuels scolaires. En parallèle, il mène une carrière de chanteur classique et décroche un master de lettres modernes. Pour lui, rien de très prestigieux : « *Les études ne veulent pas dire grand-chose. Je pense qu'à 5-6 ans on est réglé pour la vie.* » Alors lui, comment était-il à cet âge ? « *Solitaire et organisateur.* » Et d'où lui vient son goût pour la lecture ? « *Des moments d'ennui.* » Difficile d'imaginer l'initiateur de tant de projets culturels en train de s'ennuyer. « *Si on n'a pas été sur-occupé dès l'enfance, on va vers la lecture, on laisse place à l'ennui. Ce temps qui ne passe pas, il faut essayer de le garder toute sa vie.* » Ce qui est surprenant dans le parcours de François Wolfermann c'est que, malgré sa forte personnalité, il a finalement choisi la librairie plutôt que la scène de l'opéra. « *Je n'avais plus envie*



Camille Pauvarel / CUEJ

■ **François Wolfermann veut « désarmer le rapport impressionnant au livre ».**

d'être au premier plan mais d'organiser sans être vu », explique-t-il. Depuis plus de 20 ans, François Wolfermann est à l'origine de la plupart des événements organisés à la librairie. « *Quand il y a eu des travaux à Kléber, il y avait cette salle blanche. J'ai proposé aux propriétaires d'en faire un lieu de rencontres et ils m'ont fait confiance, c'est tout* », raconte-t-il sur un ton qui frise l'agacement.

Ses proches le décrivent comme un homme déterminé, un bourreau de travail et un passionné. Peu enclin à évoquer sa vie privée, c'est lorsqu'il aborde son travail que François Wolfermann se confie véritablement. À propos des rencontres à Kléber, il explique : « *J'ai voulu proposer un esprit de festival. On a réuni des auteurs, des musiciens, des comédiens et on a proposé autre chose que simplement de la lecture.* »

Eclectisme et curiosité

Il reconnaît que ses contacts dans les milieux culturel et artistique l'ont aidé. Néanmoins, il insiste, « *le principal est d'avoir de l'intuition et d'être curieux. Il faut que chaque rencontre soit construite.* » Christiane Taubira, Nicolas Sarkozy ou encore Jean d'Ormesson ont franchi le seuil de la librairie. Des écrivains moins célèbres sont aussi invités tels que Jake Adelstein (journaliste

américain spécialiste de la mafia japonaise) ou Stéphane Allix, auteur d'un livre controversé sur les esprits.

François Wolfermann est plus qu'un libraire. Il est à l'origine du festival les Bibliothèques idéales qui se déroule au mois de septembre à Strasbourg : « *On fait venir des gens dans d'autres endroits parce qu'une librairie, c'est un lieu qui peut être intimidant pour beaucoup de monde. On crée des ambiances, vous n'avez pas de vendeurs autour de vous et vous n'avez pas l'impression d'entrer dans un temple de la culture.* » François Wolfermann est certain qu'il faut « *désarmer* » le rapport impressionnant aux livres. « *Avec le soutien de la Ville on peut inviter des comédiens pour lire des textes, Fabrice Luchini est venu, Charlotte Rampling aussi, cela peut faire découvrir des livres* », dit-il, satisfait.

Sa manière de bousculer la scène du livre peut en hérissier quelques-uns, mais François Wolfermann ne change pas de cap pour autant : « *La chose la plus sinistre qui soit, c'est un chapiteau sur une place avec des auteurs qui attendent derrière une pile de livres. Ça me fait penser au quartier rouge d'Amsterdam, on dirait qu'ils attendent les clients.* » Et si la touche Wolfermann, c'était de l'audace, de la curiosité et du caractère ?

Camille Pauvarel

Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), Université de Strasbourg.

11 rue du Maréchal Juin
CS 10068
67046 Strasbourg
Tél : 03 68 85 83 00
<http://cuej.unistra.fr>
<http://cuej.info>

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
Nicole Gauthier

ENCADREMENT :
Pascal Bastien,
Catherine Daudenhan,
Daniel Muller,
Alain Peter

RÉDACTRICE EN CHEF :
Raphaëlle Pérez

ICONOGRAPHIE :
Joris Bolomey

RÉALISATION :
Shaza Almaddad
Clélia Bénard,
Joris Bolomey
Tamouna Dadiani
Antoine Defives,
Mélissa Genevois,
Mélanie Kuszelewicz,
Delphine Lahondé,
Arthur Lindon
Camille Pauvarel,
Guillaume Reuge,
Donovan Thiebaut
Carol Valade

PHOTO DE UNE :
Joris Bolomey

INFOGRAPHIE :
Antoine Defives,
Mélissa Genevois,
Arthur Lindon
Donovan Thiebaut

MAQUETTE :
Daniel Muller

IMPRESSION :
Imprimerie de l'Université de Strasbourg.

ISSN 2268-7602.